

### PARCOURS DES INTÉRIMAIRES :

## les intérimaires les plus expérimentés ont été moins touchés par la crise de 2008-2009

**En 2009, environ 1,7 million de personnes ont été intérimaires au moins un jour dans l'année. Le travail temporaire est inégalement réparti entre les intérimaires : 50 % d'entre eux n'ont effectué que 10 % du volume total de travail temporaire alors que 10 % d'entre eux en ont réalisé 30 %. Évalué en équivalent-emplois à temps plein, l'intérim n'a représenté que 450 000 emplois en 2009, soit un recul de 26 % en un an.**

**De nombreux intérimaires (environ 40 %, pour un trimestre donné) ne font que de très brefs passages par le travail temporaire : ils sont plus jeunes et travaillent plus souvent dans le tertiaire que les autres intérimaires. À l'opposé, un noyau dur d'intérimaires « permanents » (10 à 15 % des intérimaires d'un trimestre) enchaîne les missions pendant au moins six trimestres consécutifs ; plus âgés que la moyenne des intérimaires, ils concentrent les caractéristiques traditionnelles du travail temporaire : masculin, industriel et ouvrier. Un peu moins de la moitié des intérimaires occupent une situation intermédiaire : arrivée plus ou moins récente dans l'intérim, volume de travail plus ou moins élevé.**

**Les intérimaires ont été inégalement affectés par le très fort repli de l'intérim survenu entre mi-2008 et mi-2009. Les intérimaires ayant une faible ancienneté dans l'intérim ont davantage supporté l'ajustement à la baisse de l'intérim à l'activité économique que les intérimaires « permanents ».**

Le travail temporaire s'est largement développé en France depuis le début des années 1970, date de son entrée dans le code du travail en tant que forme d'emploi particulière. Alors qu'en 1975 seuls 100 000 intérimaires étaient décomptés en moyenne chaque mois, leur nombre était d'environ 650 000 en 2007. Le nombre d'intérimaires s'est ensuite fortement rétracté entre mi-2008 et mi-2009, dans un contexte de grave crise économique et financière (moins de 450 000 intérimaires mi-2009) avant de se redresser à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2009 (593 000 intérimaires fin 2010). La part de l'intérim dans l'emploi salarié marchand est ainsi passée de moins de 1 % en 1975 à 3,6 % en 2007, puis est redescendue à 2,5 % mi-2009 pour s'élever de nouveau à 3,3 % fin 2010 [1].

Le travail temporaire est inégalement réparti entre les intérimaires. En 2009, environ 1,7 million de personnes ont été intérimaires un jour au moins dans l'année. La moitié d'entre elles n'a effectué que 10 % du volume de travail temporaire total. À l'opposé, 10 % des intérimaires ont réalisé 30 % du temps de travail total. Ces disparités se sont très légèrement accrues depuis le début des années 2000 [2]. Évalué en équivalent-emplois à temps plein, l'intérim n'a représenté ainsi que près de 450 000 emplois en 2009, après un peu plus de 600 000 en 2008.

## Cinq situations typiques

L'analyse rétrospective du volume de travail des intérimaires sur six trimestres consécutifs permet d'identifier cinq situations typiques de l'intérim sur la période allant du deuxième trimestre 2003 au deuxième trimestre 2009 (encadré 1). Les intérimaires « permanents » affichent un temps de travail moyen élevé pour chacun des six trimestres observés. À l'opposé, les intérimaires « occasionnels » sont peu présents : leur volume de travail moyen par trimestre n'atteint jamais 0,2 équivalent-emploi à temps plein. Les intérimaires « irréguliers » ont généralement une présence ancienne dans l'intérim mais affichent un temps de travail variable selon les trimestres. Les intérimaires « en insertion progressive » sont présents dans l'intérim depuis plusieurs trimestres, avec un volume de travail temporaire qui se consolide pro-

gressivement, pour atteindre un niveau élevé en fin de parcours. Enfin, les intérimaires « intensifs récents » ne sont généralement présents dans l'intérim que depuis peu (un ou deux trimestres), et leurs heures de travail représentent rapidement un volume important (graphique 1).

### Les intérimaires « permanents » : un volume de travail élevé chaque trimestre

Les intérimaires « permanents » (13 % des intérimaires du trimestre en moyenne sur la période allant du premier trimestre 2004 au deuxième trimestre 2009) ont un temps de travail moyen élevé (de l'ordre de 0,8 équivalent-emplois à temps plein) pour chacun des six trimestres observés. Ils concentrent les caractéristiques traditionnelles du travail temporaire (masculin, industriel

Encadré 1

### CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE

La typologie des intérimaires a été construite à partir de leur parcours passé dans l'emploi intérimaire : chaque intérimaire est représenté par son parcours dans l'intérim au cours de l'année et demie qui précède (soit six trimestres au total).

#### La source

La source utilisée est le fichier des « relevés mensuels de contrat de travail temporaire » que les agences de travail temporaire établissent et adressent à Pôle emploi pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois. À partir de cette source, la Dares calcule des indicateurs relatifs à l'emploi intérimaire à des fins de publication conjoncturelle trimestrielle ou d'étude.

#### Tirage d'un échantillon de personnes intérimaires

Pour chaque trimestre de la période allant du deuxième trimestre 2003 au deuxième trimestre 2009, un échantillon de 20 000 intérimaires dont on observe le parcours dans l'intérim au cours du trimestre en cours et des cinq trimestres précédents, est sélectionné aléatoirement. En moyenne, un peu plus d'un million de personnes réalisent au moins une mission d'intérim au cours d'un trimestre.

Pour un trimestre donné, l'intérimaire est représenté par son volume de travail temporaire en équivalent-emploi à temps plein, compris entre 0 et 1. Le volume des informations étant très important, l'observation est limitée à six trimestres consécutifs (bien que la présence d'un individu dans l'emploi intérimaire puisse être beaucoup plus longue). Le choix d'une fenêtre de six trimestres s'explique par le fait qu'il permet d'identifier correctement la population des « permanents de l'intérim », caractérisée par une présence ininterrompue dans l'emploi intérimaire (graphique A).

#### Classification des « parcours »

La classification des intérimaires a été construite à partir de la réunion des 25 échantillons de 20 000 intérimaires (soit 500 000 « parcours » observés). Le volume de travail moyen par trimestre est la seule information utilisée pour la « classification ascendante hiérarchique » : les intérimaires présentant des parcours semblables sont regroupés dans une « classe » (par exemple, un volume de travail élevé tout au long des six trimestres, un volume faible puis élevé au dernier trimestre...). Les autres variables servent à la description de ces classes.

#### Les cinq catégories d'intérimaires

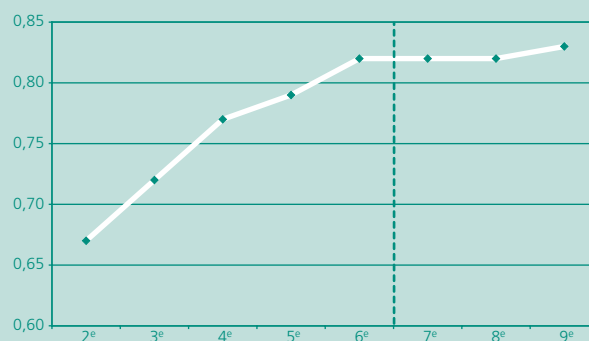
Cinq catégories d'intérimaires ont été isolées à l'issue de la classification. Ces catégories se distinguent pour l'essentiel par leur ancienneté de présence dans l'intérim et le niveau de leur volume de travail intérimaire au cours de chaque trimestre de présence :

- « Permanents » : présence ancienne et ininterrompue dans l'intérim, volume de travail élevé ;
- « Irréguliers » : présence récurrente mais discontinuée dans l'intérim, volume de travail moyen ;
- Intérimaires en « insertion progressive » : présence assez ancienne avec un volume de travail tendant à se renforcer au fil des trimestres ;
- « Intensifs récents » : présence récente dans l'intérim, et volume de travail élevé ;
- « Occasionnels » : volume de travail faible sur l'ensemble de la période.

Les caractéristiques détaillées du travail temporaire, pour chacune de ces catégories, portent sur le sixième trimestre d'observation, car ce trimestre est celui utilisé pour la constitution de l'échantillon. Par définition, tous les individus y sont donc en intérim.

Le recours aux différentes catégories d'intérimaires au fil du temps est mesuré par la proportion du volume de travail portée par chaque catégorie d'intérimaires, chaque trimestre, sur la période allant du premier trimestre 2004 au deuxième trimestre 2009. On mesure également la part relative de chaque catégorie en nombre de personnes physiques.

Graphique A • Taux de présence d'un intérimaire au x<sup>e</sup> trimestre, sachant qu'il était présent aux x-1 trimestres précédents



Lecture : la probabilité pour un intérimaire d'être présent en intérim un troisième trimestre alors qu'il était déjà présent aux deux trimestres précédents est de 0,72. De même, la probabilité pour un intérimaire d'être présent en intérim un sixième trimestre alors qu'il était déjà présent aux cinq trimestres précédents est de 0,82.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France.

et ouvrier) à l'exception de l'âge (ils sont plutôt expérimentés alors que les jeunes sont surreprésentés, en moyenne, dans l'intérim).

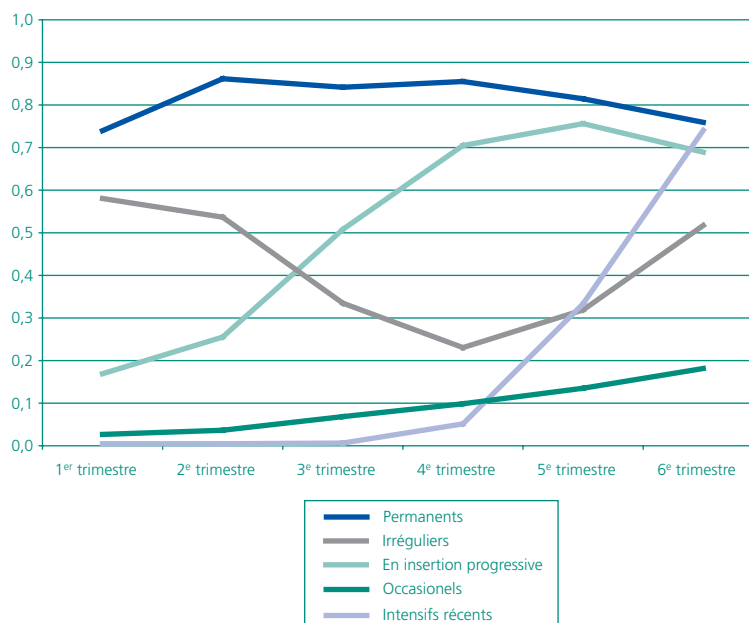
Le groupe des « permanents » comporte ainsi une majorité de personnes de plus de 30 ans (63 %, tableau 1), tandis que la proportion de femmes y est faible (22 %). Les permanents sont principalement recrutés par l'industrie (50 %) et la construction (26 %), souvent en tant qu'ouvriers qualifiés (48 %), rarement en tant qu'employés (8 %). Leur présence dans le travail temporaire est intense et suivie : les missions sont longues (3,2 semaines) et fréquentes (44 % des permanents ont effectué au moins 5 missions au cours du dernier trimestre observé). Ils réalisent 75 % de leur activité avec une même entreprise de travail temporaire. Ces intérimaires s'apparentent vraisemblablement pour partie aux intérimaires « professionnels » mis en évidence dans certains travaux antérieurs (1) (encadré 2).

### Les intérimaires « occasionnels » : un volume de travail toujours faible, sur une courte période

À l'opposé, les intérimaires « occasionnels » (42 % des intérimaires en moyenne) ont un volume de travail moyen par trimestre faible (moins de 0,2 équivalent-emplois à temps plein).

Leur profil est proche de celui des populations les plus exposées aux emplois précaires (2) (jeunes,

Graphique 1 • Volume moyen de travail temporaire porté par chaque groupe d'intérimaires au fil des six trimestres observés (en équivalent-emploi à temps plein)



Lecture : le volume de travail moyen des intérimaires « permanents » oscille entre 0,7 et 0,9 équivalent-emplois à temps au fil des six trimestres observés. Au sixième trimestre observé, le volume de travail moyen des intérimaires « irréguliers » s'élève à environ 0,5 équivalent-emplois à temps plein.

Champ : France ; intérimaires du 2<sup>e</sup> trimestre 2003 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009.

travailleurs peu qualifiés). Près des deux-tiers d'entre eux ont en effet moins de 30 ans (62 %), et 39 % sont des femmes. 42 % sont des ouvriers non qualifiés, et 25 % des employés. Plus de la moitié de leur volume de travail est effectué dans le secteur tertiaire (53 %).

Les missions de ces intérimaires sont souvent courtes (1,1 semaine en moyenne) et peu fréquentes. 42 % des occasionnels n'ont ainsi effectué qu'une seule mission au cours du dernier trimestre observé ; 38 % n'avaient pas effectué de missions d'intérim avant le dernier trimestre de la période d'observation et 3 % d'entre eux seulement ont réalisé au moins une mission au cours de chacun des six trimestres observés.



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) C. Faure-Guichard a montré l'importance de la relation nouée entre l'intérimaire et l'entreprise de travail temporaire : si l'intérimaire donne satisfaction au cours des premières missions réalisées, il est mutuellement avantageux pour l'intérimaire et l'entreprise de construire une relation de fidélité [4].

(2) Sous les termes d'emplois précaires (ou parfois « formes particulières d'emploi ») sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés. Voir par exemple Dares, « Conditions de travail et précarité de l'emploi », Premières Synthèses n° 28-2, juillet 2009 [1].

Encadré 2

## LES TYPOLOGIES D'INTÉRIMAIRES DANS LES TRAVAUX ANTÉRIEURS

La diversité des situations individuelles dans la population des intérimaires a été abordée dans plusieurs travaux fondés sur des exploitations statistiques du fichier des intérimaires ou sur des entretiens plus qualitatifs auprès de la population concernée.

En 2000, C. Faure-Guichard [4] a proposé, sur la base d'entretiens qualitatifs, de distinguer trois types de situations d'intérim : l'intérim d'« insertion » situé principalement en début de carrière, dans des périodes d'entrée sur le marché du travail ; l'intérim de « transition » décrit comme une situation d'attente et de contrainte ; l'intérim de « profession » caractéristique d'un usage volontariste du statut d'intérimaire, qui découle principalement d'une situation favorable au salarié dans la relation d'emploi.

En 2002, C. Jourdain [5] a conduit pour la Dares une enquête qualitative et longitudinale auprès d'un échantillon d'intérimaires. Cinq profils ont été dégagés de cette enquête : les intérimaires « à la recherche d'un revenu d'appoint », les intérimaires « dans l'attente de mieux », les intérimaires « qui ont choisi cette forme d'emploi », les intérimaires en quête d'un « tremplin professionnel », et ceux qui subissent un intérim « à durée indéterminée ».

En 2004, H. Fréchou [6] a distingué, en utilisant la même source Pôle emploi-Dares, « un noyau dur » d'intérimaires et son « halo » à l'intérieur de la population des intérimaires de 1998. Le « noyau dur » des intérimaires rassemble les personnes ayant réalisé au moins une mission au cours de quatre années sur cinq entre 1998 et 2002. Parmi eux, les « permanents de l'intérim » sont ceux qui ont cumulé au moins six mois de travail temporaire par an, en moyenne, sur la même période. Le « halo » rassemble tous les intérimaires non compris dans le « noyau dur » : des intérimaires réalisant occasionnellement des missions entre 1998 et 2002, et des personnes ne réalisant plus aucune mission ultérieurement à 1998.

		Permanents	En insertion progressive	Irréguliers	Intensifs récents	Occasionnels	Ensemble
<b>Volume moyen de travail temporaire *</b>							
Volume moyen de travail au 6 <sup>e</sup> trimestre observé.....		0,8	0,7	0,5	0,7	0,2	0,5
Volume moyen de travail au cours des 6 trimestres observés.....		0,8	0,3	0,5	0,2	0,1	0,3
<b>Parts relatives des groupes</b>							
En personnes physiques.....		13	16	12	16	42	100
En volume de travail au 6 <sup>e</sup> trimestre observé.....		21	23	14	25	16	100
<b>Composition de chaque groupe</b>							
Sexe	Hommes	78	73	72	67	61	67
	Femmes	22	27	28	33	39	33
Âge	Moins de 30 ans	37	49	47	57	62	51
	30 ans et plus	63	51	53	43	38	49
Secteur utilisateur	Industrie	50	48	44	44	32	41
	Construction	26	21	21	17	13	18
	Tertiaire	24	30	35	38	53	41
Catégorie socioprofessionnelle	Cadre ou profession intermédiaire	7	9	7	12	8	9
	Employé	8	11	12	17	25	17
	Ouvrier qualifié	48	40	40	33	24	33
	Ouvrier non qualifié	37	40	41	39	42	40
« Fidélité » à une entreprise de travail temporaire (ETT)	Réalisant au moins 80 % de leur activité avec une seule ETT	75	69	54	83	74	73
Durabilité de la présence	Présents pendant les 6 trimestres consécutifs observés	94	30	36	1	3	23
	Présents seulement au dernier trimestre observé	0	0	0	29	38	21
	Nombre moyen de trimestres de présence au cours des 6 trimestres observés	5,9	4,8	4,8	2,1	2,3	3,5
	Nombre moyen de trimestres consécutifs en intérim au cours des 6 trimestres observés	5,9	4,6	3,4	1,9	1,9	3,0
	Encore présents dans l'intérim deux trimestres après le 6 <sup>e</sup> trimestre observé	68	63	59	54	36	50
Caractéristiques des missions du dernier trimestre observé	Réalisant au moins 5 missions	44	44	39	49	15	32
	Réalisant une seule mission	6	8	15	0	42	21
	Durée moyenne des missions achevées (en semaines)	3,2	2,6	1,8	2,2	1,1	2

\* En équivalent-emplois à temps plein.

Lecture : Les intérimaires « permanents » représentent 13 % des intérimaires ayant effectué au moins une mission en intérim un trimestre donné et 21 % du volume de travail intérimaire de ce trimestre. 78 % d'entre eux sont des hommes, contre 67 % de l'ensemble des intérimaires. 50 % du volume de travail temporaire réalisé par les intérimaires « permanents » est effectué dans l'industrie.

Champ : France ; intérimaires du 2<sup>e</sup> trimestre 2003 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009.

## Les intérimaires « irréguliers » : une présence récurrente mais un temps de travail peu élevé

Les « irréguliers » (12 % des intérimaires en moyenne) se distinguent par une présence prolongée dans l'intérim, mais relativement discontinue, et d'intensité moyenne. Leurs caractéristiques les rapprochent des « permanents » : ils comptent 40 % d'ouvriers qualifiés, 72 % d'hommes, et 52 % de 30 ans et plus. De même, leur ancienneté dans l'intérim est assez élevée : en moyenne, ils ont été intérimaires (pour au moins une mission) 4,8 trimestres sur 6, même si, pour les deux tiers d'entre eux, cette présence n'est pas continue (3). En revanche, les missions réalisées sont courtes (1,8 semaine en moyenne), et le volume moyen de travail réalisé chaque trimestre est peu élevé (0,5 équivalent-emplois à temps plein).

Par ailleurs, les « irréguliers » s'adressent souvent à plusieurs entreprises de travail temporaire pour trouver des missions : seulement 54 % de l'activité des « irréguliers » est réalisée avec une même entreprise de travail temporaire, contre 75 % de celle des permanents.

## Les intérimaires en « insertion progressive » : de futurs « permanents » ?

Les intérimaires en « insertion progressive » ont en commun une présence croissante dans le travail temporaire au fil des trimestres observés, ainsi qu'un volume d'activité qui talonne celui des permanents au dernier trimestre observé (0,7 équivalent-emplois à temps plein). Ce groupe, caractérisé par la prédominance de l'intérim industriel (48 %), une moindre proportion de femmes (27 %) et une durée moyenne des missions assez longue (2,6 semaines), partage en outre certaines caractéristiques des permanents de l'intérim. Deux trimestres après le sixième trimestre observé, ils sont presque aussi nombreux que les « permanents » à demeurer intérimaires (63 % contre 68 %).

## Les « intensifs récents » : de nombreuses missions, un passage bref

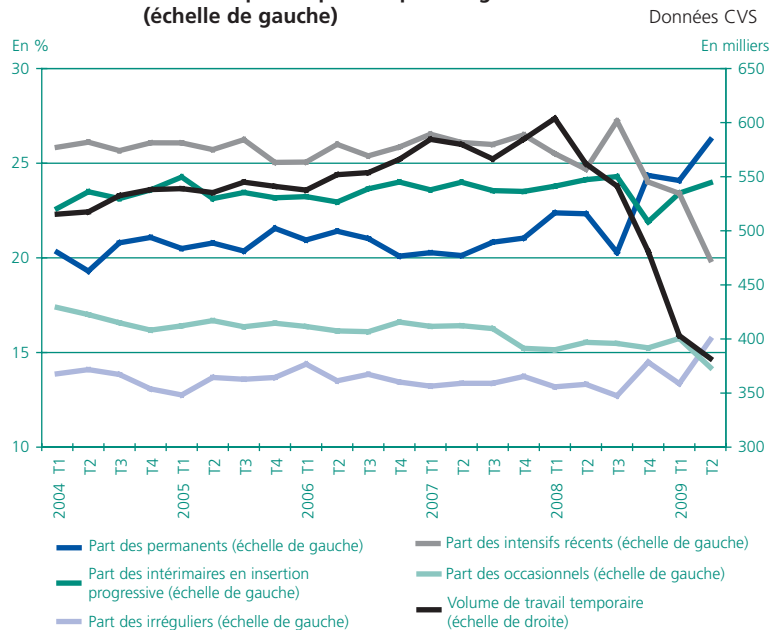
Les « intensifs récents » atteignent en moyenne 0,7 équivalent-emplois à temps plein au sixième trimestre observé, malgré une activité intérimaire

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(3) 36 % des irréguliers ont réalisé au moins une mission au cours de chacun des six trimestres observés.

le plus souvent inexistante au cours des trimestres précédents. Leur profil est proche de celui des intérimaires occasionnels en termes d'âge (57 % ont moins de 30 ans). Ils s'en distinguent néanmoins par une proportion plus élevée de cadres et professions intermédiaires (12 %). La durée de leurs missions est moyenne (2,2 semaines), mais celles-ci sont nombreuses : 49 % ont réalisé plus de 5 missions au cours du sixième trimestre observé. Deux trimestres après le sixième trimestre observé, près de la moitié des « intensifs récents » ont quitté le travail temporaire contre un peu plus du tiers seulement des intérimaires en « insertion progressive », en partie en direction d'autres formes d'emploi (tableau 1, encadré 3).

Graphique 2 • Volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein (échelle de droite) et part du volume de travail portée par chaque catégorie d'intérimaires (échelle de gauche)



Lecture : entre le premier trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, le volume de travail temporaire est passé de 560 000 à 380 000 équivalent-emplois à temps plein. Dans le même temps, la part des permanents dans le volume de travail temporaire est passée de 22 à 26 %.

Champ : France.



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

### Les « permanents » de l'intérim moins touchés par la crise de 2008-2009

Entre 2004 et 2008, le volume de travail temporaire s'est accru régulièrement, tandis que les poids relatifs des différentes catégories d'intérimaires restaient globalement stables (graphi-

que 2). Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, le volume de travail temporaire s'est réduit de 33 % en France métropolitaine, ce qui a représenté la suppression de plus de 200 000 équivalent-emplois à temps plein.

Ce fort repli du travail temporaire s'est accompagné d'une modification de la part relative des dif-

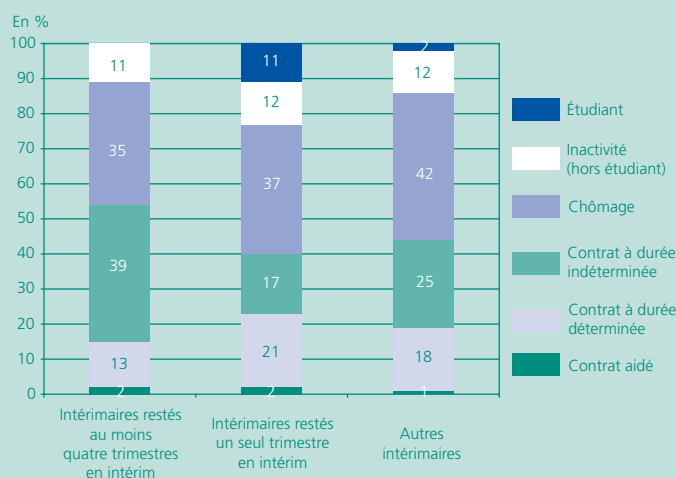
Encadré 3

### LE DEVENIR DES INTÉRIMAIRES, À PARTIR DE L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

L'enquête Emploi de l'Insee est également une source d'information utile pour analyser les trajectoires des intérimaires. Cette enquête interroge les personnes en âge de travailler sur leur situation sur le marché du travail pendant six trimestres consécutifs. Sont considérées comme intérimaires les personnes qui déclarent que l'intérim est leur emploi principal au cours de la semaine de référence. Cette définition est plus stricte que celle retenue dans l'étude, où l'on considère comme intérimaire toute personne ayant effectué au moins une mission d'intérim dans le trimestre. Moins précise que les relevés mensuels de contrat de travail temporaire pour décrire le contenu et le volume des missions d'intérim, cette enquête permet en revanche d'observer le devenir des intérimaires après leur sortie du champ du travail temporaire.

En moyenne, sur la période 2002-2009, 34 % des intérimaires restés au moins quatre trimestres consécutifs en intérim ne se déclarent plus en intérim deux trimestres plus tard, contre 67 % des intérimaires dont la présence en intérim se limitait au dernier trimestre. Lorsqu'ils sont sortis de l'intérim, les intérimaires ayant une ancienneté plus longue dans l'intérim se retrouvent plus fréquemment en emploi que les intérimaires de courte durée (54 % contre 41 %) et sont plus nombreux à disposer d'un contrat à durée indéterminée (39 % contre 17 %) (graphique B). Pour certains intérimaires de courte durée, le passage par l'intérim correspond vraisemblablement à un emploi saisonnier en cours d'études (11 % se retrouvent de fait étudiants à leur sortie d'intérim). Pour d'autres, les épisodes d'intérim s'intègrent dans des trajectoires professionnelles instables, marquées par une succession de contrats courts et de passages au chômage.

Graphique B • Devenir des anciens intérimaires deux trimestres après leur sortie de l'intérim



Lecture : 39 % des personnes restées au moins quatre trimestres consécutifs en intérim et qui n'y sont plus deux trimestres plus tard, sont en contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion n'est que de 17 % parmi les personnes qui n'étaient restées qu'un seul trimestre en intérim.

Source : Insee, enquête emploi en continu 2002-2009.

Champ : France.



férentes catégories d'intérimaires. Du premier semestre 2008 au premier semestre 2009, la part des intérimaires « permanents » dans le volume total de travail temporaire a ainsi progressé, passant de 21,9 % à 24,7 % (tableau 2). Le volume de travail effectué par les permanents s'est en effet moins contracté que le volume de travail de l'ensemble des intérimaires (-24,8 % contre -33,2 %). Sur la même période, le poids des intérimaires « irréguliers » dans le volume total d'intérim s'est également accru, passant de 13,7 % à 15,1 %. Dans un contexte de forte réduction de la demande de travail temporaire, les entreprises semblent avoir plutôt privilégié les personnes disposant d'une longue expérience de l'intérim.

À l'opposé, les personnes dont la présence dans l'intérim est la plus récente (intensifs récents, intérimaires, occasionnels, intérimaires en insertion progressive) ont davantage supporté l'ajustement à la baisse de l'emploi intérimaire à l'activité économique.

Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, la part des « intensifs récents » dans le volume d'intérim est ainsi passée de 24,4 % à 21,0 %. Pour ces intérimaires, généralement présents dans l'intérim depuis un ou deux

trimestres (4), la baisse du volume de travail temporaire a été très marquée (-42,6 %). Cette population ne représente plus que 12,4 % des personnes en intérim au premier semestre 2009, contre 16,7 % un an auparavant. Un peu plus anciens dans l'intérim, les intérimaires en « insertion progressive » ont été moins affectés que les précédents par le retournement du marché du travail mais ont vu toutefois leur volume de travail diminuer un peu plus fortement que la moyenne (-34 % contre -33,2 %).

La situation des intérimaires occasionnels est plus contrastée. Cette population, qui dispose en moyenne d'une faible ancienneté dans l'intérim (5), a pâti de la réduction du recours à de nouveaux intérimaires pendant la crise. Leur part dans le volume d'intérim s'est réduite de 16,3 % à 15,8 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Dans le même temps, la forte baisse du volume d'heures travaillées dans l'intérim a accru le nombre d'intérimaires affichant une activité limitée. Les intérimaires « occasionnels », dont le volume de travail est faible, sont ainsi devenus une catégorie plus fréquente : ils représentent 42 % des personnes intérimaires au premier semestre 2009, contre 40,5 % un an auparavant.

(4) 29 % n'y sont que depuis un trimestre (tableau 1).

(5) 38 % n'avaient pas eu de mission d'intérim au cours des cinq trimestres précédant le trimestre observé (tableau 1).

Jérôme DOMENS (Dares).

Tableau 2 • Parts relatives des catégories d'intérimaires aux premiers semestres 2008 et 2009

Groupe	Période	Personnes intérimaires	Volume de travail temporaire		
		Part (en %)	Part (en %)	Volume de travail moyen	Variation du volume de travail (en %)
Permanents	1 <sup>er</sup> semestre 2008	13,9	21,9	0,78	
	1 <sup>er</sup> semestre 2009	15,1	24,7	0,72	-24,8
En insertion progressive	1 <sup>er</sup> semestre 2008	17,0	23,7	0,71	
	1 <sup>er</sup> semestre 2009	15,8	23,5	0,65	-34,0
Irréguliers	1 <sup>er</sup> semestre 2008	11,9	13,7	0,52	
	1 <sup>er</sup> semestre 2009	14,8	15,1	0,45	-26,3
Intensifs récents	1 <sup>er</sup> semestre 2008	16,7	24,4	0,76	
	1 <sup>er</sup> semestre 2009	12,4	21,0	0,75	-42,6
Occasionnels	1 <sup>er</sup> semestre 2008	40,5	16,3	0,18	
	1 <sup>er</sup> semestre 2009	42,0	15,8	0,16	-35,2
<b>Ensemble des intérimaires</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2008</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,45</b>	
	<b>1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,40</b>	<b>-33,2</b>

Lecture : du premier semestre 2008 au premier semestre 2009, la part des intérimaires « permanents » passe de 13,9 % à 15,1 % des personnes intérimaires, et de 21,9 % à 24,7 % du volume de travail temporaire total. Le volume de travail moyen des intérimaires « permanents » passe, dans le même temps, de 0,78 à 0,72 équivalent-emplois à temps plein, tandis que le volume total d'intérim porté par cette catégorie d'intérimaires recule de 24,8 %.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

## Pour en savoir plus

- [1] Finot J. (2011), « L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2010 : fort redressement dans l'industrie », *Dares Indicateurs* n° 022, Dares, mars.
- [2] Domens J. (2010), « L'intérim en 2009 : repli sans précédent du travail temporaire », *Dares Analyses* n° 034, Dares, juin.
- [3] Rouxel C. (2009), « Conditions de travail et précarité de l'emploi », *Premières Synthèses* n° 28-2, Dares, juillet.
- [4] Faure-Guichard C. (2000), *L'emploi intérimaire, trajectoires et identités*, Presses universitaires de Rennes.
- [5] Jourdain C. (2002), « Les intérimaires, les mondes de l'intérim », *Travail et Emploi* n° 89, janvier.
- [6] Fréchou H. (2004), « Les permanents de l'intérim », *Premières Synthèses* n° 43-3, Dares, octobre.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé. Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109-4128.

